

**Lurelu**

La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse



## Dans les bibliothèques publiques

Christiane Charette

---

Volume 12, numéro 2, automne 1989

Les années '80 : petit bilan de la dernière décennie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/12472ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (imprimé)

1923-2330 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Charette, C. (1989). Dans les bibliothèques publiques. *Lurelu*, 12(2), 18–19.

Les années  
'80

# DANS LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

par Christiane Charette

Au cours de cette période, nous remarquons une tendance à intégrer les bibliothèques publiques à l'administration municipale comme un service au même titre que tous les autres services culturels ou sportifs. Cette situation et le souci d'atteindre leurs diverses clientèles ont amené les bibliothèques à particulariser leur image. Tous les bibliothécaires interviewés portaient une très grande attention à ce que leurs services soient reliés aux livres.

## Bibliothèques municipales

### Services offerts

L'évolution que les bibliothèques municipales ont connue pendant ces années se caractérise par l'amélioration de leurs collections, la diversité des documents, mais aussi l'élargissement des services offerts. Ceci est le reflet du développement économique et social qu'a connu le Québec.

Pendant cette période, le monde de l'édition du livre pour enfants, aussi bien au Québec qu'en Europe, a également changé. Les livres, plus nombreux, sont devenus plus attrayants pour les enfants, d'où le développement de collections dont la qualité s'est améliorée. À ces livres se sont ajoutés d'autres types de documents comme les revues, les livres cassettes et autres enregistrements sonores qui peuvent être écoutés sur place ou empruntés, selon la bibliothèque. Et il y a des affiches tirées d'illustrations d'albums. Le choix présenté par les éditeurs est de plus en plus grand et intéressant. Elles sont un instrument idéal pour initier les jeunes à l'esthétique et leur apprendre à interpréter, à lire l'image. À la bibliothèque de Montréal, cette collection a été développée tout au long de la décennie. En 1988, on a prêté 14 099 affiches.

Il y a eu aussi dans des bibliothèques le développement d'une collection de jeux à emprunter ou à utiliser sur place. Les jeux choisis sont de qualité, éducatifs et, de prêt ou de loin, liés aux livres ou à la lecture. On y trouve des livres-jeux comme ceux des Éditions de la Courte Échelle. Bien qu'il s'instaure tranquillement, on trouve de plus en plus un service de référence non seulement chez les adultes, mais aussi chez les jeunes avec un(e)

bibliotechnicien(ne) ou un(e) bibliothécaire pour les aider à faire leur recherche.

Dans beaucoup de bibliothèques, toute la collection pour adolescents se trouve chez les adultes. Les jeunes y sont à partir de 12-13 ans. Dans d'autres, ils n'y ont accès qu'à partir de 14 ans, aussi y trouve-t-on des livres pour adolescents dans la section enfantine. Dans tous les cas, ils sont heureux de quitter la section des enfants. Cependant, cette tranche de la clientèle se trouve assise entre deux chaises. Elle se sent « en sandwich » comme le disait un jeune client de la Bibliothèque de Saint-Eustache. Cette clientèle est d'autant plus oubliée qu'elle est difficile à rejoindre et qu'il y a très peu d'animations qui la touche directement.

### Animation

Parce qu'elles ont plus de moyens, les bibliothèques sont plus à même d'accueillir des groupes, de leur offrir des programmes d'animation. Les activités sont toujours plus nombreuses chez les enfants que chez les adultes. Leur objectif premier est de donner le goût du livre. Elles sont très variées : l'heure du conte, les visites d'auteur, les clubs de lecture, les visites de classe où l'on

initie les enfants à la bibliothèque, aux recherches, à l'informatique. On rejoint beaucoup d'enfants par l'animation. Ces activités sont souvent très populaires.

Et l'audio-visuel est arrivé sur place. Cette venue a aussi contribué à changer l'image de la bibliothèque qui a éclaté autant chez les jeunes que chez les adultes. Concernant l'audio-visuel, une vingtaine de bibliothèques sont équipées avec des vidéo-cassettes, des cassettes musicales ou des disques dont plusieurs présentent des contes ou des comptines. Selon l'utilisation que l'on en fait pour l'animation, on voit qu'il y a actuellement deux tendances. Dans la première, on se sert beaucoup de documents audio-visuels lors des animations. Pour l'autre tendance, le produit à vendre, c'est le livre et c'est d'ailleurs lui que l'on utilise le plus souvent. L'audio-visuel n'y est qu'une aide, un ajout permettant d'aller au livre.

### Bibliothèque de Montréal

La diversité des communautés culturelles que l'on note à Montréal a amené la Bibliothèque à se rapprocher des préoccupations de cette nouvelle clientèle, où la collection multi-ethnique où l'on trouve des livres dans



Théâtre Face à face.

toutes les langues. L'on y reçoit également de plus en plus la clientèle marginale que sont les handicapés physiques ou mentaux. Et l'on cherche avec les Livres dans la rue à rejoindre les enfants des milieux socio-économiquement faibles pour leur donner le goût du livre.

Vivre aujourd'hui exige plus de connaissances, ce qui implique la formation continue du personnel par des ateliers touchant le service pour les jeunes. Il s'agit de rencontres de travail, de réflexions sur des thèmes spécifiques aux bibliothèques pour jeunes. Cela touche également la clientèle, d'où la création de la section Biblio-parents dans les bibliothèques pour enfants à la fin de septembre 1989. On pourra y trouver des livres pour adultes qui traitent de l'enfant (sa santé, ses besoins physiques et affectifs et son éducation) et, évidemment, de la lecture et des livres pour la jeunesse.

### L'aide gouvernementale

Les bibliothèques autonomes sont sous la responsabilité des municipalités qui paient la plus grande partie des coûts. Par le biais de subventions spéciales, le ministère des Affaires culturelles les encourage. Ainsi, depuis janvier dernier, le gouvernement leur donne 50 % de la somme investie dans l'achat de livres québécois et autres. C'est avec ce type de subventions qu'à Boucherville on a pu l'an dernier revoir et enrichir tout le secteur de référence. Maintenant, c'est le tour des documentaires et des bandes dessinées qui demandaient un renouvellement.

Durant les années 1980 à 1985, il y a eu des subventions pour la construction ou l'agrandissement de bibliothèques. Ce programme d'aide à la création de bibliothèques n'a jamais aussi bien fonctionné qu'à cette époque. Il y a eu beaucoup de projets dans tout le Québec. C'est ainsi qu'on a vu plusieurs nouvelles bibliothèques, un peu partout. Ce programme est de retour depuis 1988. Toutes les améliorations aux services aux adultes ont eu leur corollaire positif pour ce qui est des services aux enfants. Ces derniers ne sont jamais oubliés, au contraire. Lors des agrandissements ou constructions, on s'est efforcé de donner au secteur jeunesse un cachet spécial. Les locaux qu'on offre aux jeunes sont plus accueillants, faits pour les enfants autant sur le plan du décor que sur celui de l'accueil.

En 1986, Mme Lise Bacon coupa les subventions du tiers. Ce fut un tollé général. On vit une prise de conscience

de l'importance des bibliothèques. Le ministre commanda la Commission d'études sur les bibliothèques publiques du Québec que M. Philippe Sauvageau présida. C'est à la suite de ce rapport *Les bibliothèques publiques une responsabilité à partager* qu'après avoir connu des restrictions en 1983 le Service des bibliothèques publiques pouvait annoncer le printemps dernier la création de la Direction des bibliothèques publiques. Celle-ci relève directement du ministre des Affaires culturelles. Cela dénote une volonté de s'engager de façon plus ferme. À sa tête, en poste depuis le 19 juin 1989, M. Michel Bonneau qui était à la direction de la région de la Mauricie depuis 1978. Ce directeur est un interlocuteur valable pour le ministre et un canal direct pour faire cheminer des informations de part et d'autre.

### Les bibliothèques centrales de prêt

Plus de 800 municipalités ayant moins de 5000 habitants sont affiliées à une des 11 BCP du Québec. Les bibliothèques centrales de prêt sont subventionnées de 70 % à 80 % par le gouvernement. Avec leurs collections itinérantes, échangées périodiquement, elles offrent à leurs clients des ouvrages de fiction et des documentaires pratiques. De plus en plus, les BCP invitent les bibliothèques affiliées à s'associer au développement de leur collection locale permanente. Elles les y encouragent par différents moyens comme des mesures incitatives ou, depuis janvier 1989, à l'aide du mensuel *Le bon choix*.

L'informatisation comme outil de gestion fut un impératif des années 80 et est présentement en processus. Toutes les BCP ont un logiciel commun et transférable permettant d'établir une vaste banque de données à la dimension de la province. L'automatisation aura une influence non seulement sur la gestion des documents, mais aussi sur les bénévoles et les locaux. Il y a présentement un programme pour l'amélioration de l'infrastructure physique : locaux et équipements. Et une des priorités pour les années 90 est la formation des employés et des bénévoles.

Selon les régions, 45 % à 55 % des collections sont pour les jeunes. Compte tenu des déplacements de la population et de la moyenne d'âge qui augmente, cette proportion est appelée à changer. La grande préoccupa-



Maison de la culture du Plateau Mont-Royal.

tion actuellement, c'est l'évaluation des collections vieillissantes, leur rajeunissement, l'accroissement des fonds et le développement de nouvelles collections. Tout ceci devant tenir compte de la population. Dans ce but, il y aura, cet automne, un colloque sur un plan de développement des collections.

### Conclusion

Il y a eu une amélioration du rendement des bibliothèques publiques au Québec. Mais cette amélioration se trouve dans tout le Canada ; nous sommes donc toujours parmi les derniers dans les statistiques et les normes. Selon M. Jean-Guy Desroches du MAC, la situation s'améliore lentement mais de façon certaine.

Les avantages que l'on retire à fréquenter assidûment une bibliothèque ne sont pas immédiatement évidents. C'est une habitude à créer et à développer. C'est dans ce sens que travaille toutes les personnes interrogées. En terminant, nous les remercions pour leur collaboration.